## 8118/17 LIMITE

## ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

**QUATORZIEME LÉGISLATURE** 

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 5 mai 2017 Enregistré à la Présidence du Sénat le 5 mai 2017

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil** portant mise à jour et modification de la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, et modifiant la décision (PESC) 2017/154

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes